









# Laïcité et fonction publique

L'actualité de la laïcité est un sujet prégnant au sein des institutions françaises. L'appréhension du fait religieux que ce soit pour les agents, comme pour les usagers, trouve ses fondements dans l'histoire constitutionnelle et légale de la laïcité. Ainsi, la laïcité est un cadre juridique et politique permettant à des êtres différents du point de vue des options spirituelles ou des convictions personnelles de vivre ensemble.

Dans cette perspective, les établissements publics (collectivités, établissement de santé ainsi que les établissements sociaux et médico-sociaux) doivent veiller au respect de deux règles fondamentales : stricte neutralité de la part des personnels exerçant dans ces établissements qui ne doivent manifester d'aucune façon une appartenance religieuse, et respect des croyances des usagers qui doivent pouvoir suivre les préceptes de leur religion, ces droits s'exerçant dans le respect de la liberté des autres usagers. Les évolutions sociétales et l'actualité rendent nécessaires une affirmation et une clarification de ces principes. D'ailleurs, le Comité interministériel de la laïcité a pris plusieurs engagements pour promouvoir et garantir le principe de laïcité dans les services publics, parmi lesquels la formation de tous les agents d'ici 2025 et la création de référents.

## OBJECTIFS

-  Comprendre le principe de laïcité concernant d'une part les personnels, d'autre part les usagers pour les mettre en œuvre dans son institution
-  Maîtriser les principes fondamentaux de la laïcité
-  Connaître les droits et obligations des agents publics
-  Connaître les droits et obligations des patients et usagers et les faire respecter
-  Repérer les situations de conflits éventuels dans l'interaction entre principes républicains et les convictions individuelles...
-  Savoir prévenir et faire face à des situations de tension mettant en cause le principe de laïcité.

## PROGRAMME

### Introduction

Définition et composantes du principe de laïcité / Textes fondamentaux  
 Les différentes conceptualisations de la laïcité / Le concept français de la laïcité  
 Principales religions en France / Religions reconnues  
 Problématique des mouvements d'obédience religieuse non reconnus  
 Pratiques et rites associés

**Comprendre, à travers les textes comment le principe de la laïcité associe pour les agents et les usagers, la neutralité du service public et la liberté religieuse.**

### Droits et devoirs

Droits et devoirs des agents et des usagers  
 Déontologie  
 Principe de non-discrimination / Principe de neutralité  
 Liberté de conscience et de culte / Statut des aumôniers  
 Limites à l'exercice de la liberté de conscience et de culte  
 Neutralité du service  
 Bon fonctionnement du service / Ordre public  
 Loi / Hygiène / Sécurité  
 Liberté des autres usagers

### Situations sources de tensions ou de conflits

Refus de soins (Le refus de certains soins comme transfusion sanguine)  
 Choix du professionnel  
 Alimentation (Les régimes alimentaires : halal, kasher, végétariens... et les jeûnes pratiqués par les patients et les agents)  
 Clause de conscience (ex : refus de procéder à une IVG au nom des convictions religieuses)  
 Prise en charge du décès  
 Pratique du culte et manifestation de la croyance  
 Prosélytisme  
 Confrontation entre convictions individuelles et principes républicains

### Outils, méthodes, médiations utiles à la prévention et à la gestion des conflits et tensions

Conduites à tenir / Postures  
 Réflexions éthiques / Questionnements des pratiques / Techniques de médiation  
 Indicateurs d'évaluation des pratiques professionnelles

### Savoir observer et évaluer le respect du principe de laïcité

Le référent laïcité / Statut / Rôle / Missions  
 Diffusion des bonnes pratiques dans le cadre d'une démarche institutionnelle  
 Pistes de management pour accompagner les personnels face aux demandes religieuses  
 Suivi des faits sources de questionnement, de tension et de conflit

## DUREE

1 jour

## PUBLIC

Tout agent de la fonction publique

## Pré REQUIS

Aucun

## PEDAGOGIE

Apports théoriques et de situations pratiques.  
 Analyse de situations et cas concrets rencontrés par les participants.  
 Outils de communication et médiation.

## EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.  
 Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

## INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

## TARIFS

**En INTRA**  
 1.250 € net à payer pour un groupe ≤ 2 stagiaires puis +25€ par stagiaire supplémentaire  
 + déplacement selon lieu  
 Dates à convenir en commun

**En INTER**  
 Voir notre calendrier pour les dates et les tarifs des sessions

Vidéo de présentation

